

LETTRE OUVERTE

à Monsieur Mathieu Gallet, Directeur de Radio France

Monsieur le Directeur,

Nous souhaitons vous alerter sur la place accordée par le groupe Radio France aux artistes de musiques traditionnelles/du monde.

Lo Cor de la Plana, Jacky Molard, Marthe Vassallo, Artus, La Mal Coiffée, Michel Aumont, collectif La Novia, Ciac Boum, Vincendeau-Felder, Annie Ebrel, Shadi Fathi, La Machine, Jean-François Vrod, Jean-Louis Le Valléant, Maria Simoglu, Krismenn, Jean-Luc Thomas, Gaby Kerdoncuff, Balthazar Montanaro, Kristof Hiriart, Les Violons Barbares, Sylvain Roux, Hamon-Martin, Ronan Le Gourierec, François Robin, Jerez Le Cam, Iacob Maciucă, Bajka, Erwann Tobie, E'Jung Ju, Lo Barrut, j'en oublie des dizaines... La liste est longue des artistes professionnels français que Le Nouveau Pavillon, scène conventionnée par le Ministère de la Culture et les collectivités locales, a contribué à mettre à l'honneur depuis plus de douze ans. De même pour des artistes européens, scandinaves, irlandais, anglais, italiens, portugais, espagnols, d'Europe de l'Est...

Ces artistes ont tous en commun de s'exprimer, de créer, d'inventer en utilisant des codes musicaux, des langages issus des musiques populaires de tradition orale, qu'ils soient locaux, régionaux ou issus de l'immigration. Ces artistes ont prouvé leur créativité, leur singularité, leur « modernité ». Ils se produisent sur de nombreuses scènes, en France et dans le monde. Mais ces artistes n'ont pas droit de cité sur les ondes de Radio France.

Hormis *Couleurs du Monde* sur France Musique, une émission sur France Bleu Armorique et une autre sur France Bleu Auvergne, aucune émission ne leur est consacrée. Les musiques trad/du monde représentent moins de 1% de la programmation de France Musique

quand le jazz en représente plus de 10% par exemple. Dans les programmations musicales des autres chaînes généralistes du réseau, ces artistes sont réduits à la portion congrue.

Seule FIP – malheureusement menacée – accorde une place convenable à ces musiques. Toutefois, la programmation « musiques du monde » y est essentiellement extra-européenne, latino-américaine et africaine. La place des artistes français et européens y demeure très faible.

Il nous semble pourtant que la mission assignée par le CSA à Radio France vous invite à « illustrer toutes les formes d'expression de musique vivante ». L'article 5-1 de votre cahier des charges vous oblige même à « prendre en compte dans la représentation à l'antenne, la diversité des origines et des cultures de la communauté nationale. »

De même, l'article 25 vous enjoint de « concevoir et diffuser un programme musical représentant les différents genres musicaux. »

Nous espérons que notre sollicitation vous encouragera à rééquilibrer les expressions musicales sur vos ondes. Selon nous, un grand groupe médiatique financé par l'impôt se doit de promouvoir la diversité culturelle. Nous nous tenons à votre disposition pour échanger avec vous sur ce sujet et vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de nos considérations respectueuses.

Magali Le Monnier
Présidente du Nouveau Pavillon

Sylvain Girault
Directeur du Nouveau Pavillon



NOUS DEMANDONS +

- de diversité musicale sur les ondes de Radio France
- de représentation pour les artistes issus des musiques traditionnelles / du monde

Affranchir
au tarif
LETTRE

De la part de :

Signature :

Monsieur Mathieu Gallet, Directeur de Radio France
Maison de la Radio
116, avenue du Président Kennedy
75 220 Paris cedex 16